



## CHARTRE DEVELOPPEMENT DURABLE

Nous reconnaissons que notre activité a un impact sur l'environnement, l'économie et la société.

En lien avec la Norme ISO 20121, nous avons élaboré notre charte de développement durable.

Nos engagements, en interne comme en externe, sont :

- ◇ Sélectionner nos fournisseurs et prestataires avec rigueur : nous souhaitons collaborer avec des acteurs soucieux de l'environnement et partageant les mêmes valeurs que notre entreprise.
- ◇ Éviter les impressions inutiles et privilégier les formats numériques.
- ◇ Opter pour les traiteurs locaux qui utilisent des produits de saison.
- ◇ Privilégier des prestataires locaux afin de limiter l'impact du transport et de participer à l'économie de la région.
- ◇ Mettre en place un tri sélectif des déchets.
- ◇ Éviter les gaspillages ou proposer une gestion des surplus alimentaires.
- ◇ Minimiser l'empreinte carbone
  - En utilisant des véhicules propres
  - En privilégiant des lieux accessibles en transport en commun
  - En favorisant les échanges virtuels
  - En compensant notre empreinte carbone et notamment le transport aérien via des actions de contribution climatique (Fondation Good Planet)

Cette charte est un outil d'amélioration continue pour tendre vers une démarche éco-responsable et des événements éco-conçus, destinée à minimiser notre empreinte carbone, à promouvoir la responsabilité sociale et à favoriser la durabilité économique.

Geraldine DELESALLE  
Fondatrice

Marie COISNE  
Directrice associée